

An ICCAR Atlantic approach



NB/N-B



NL/T-N-L



NS/N-E



PEI/I-P-E





ICCAR - Canada atlantique



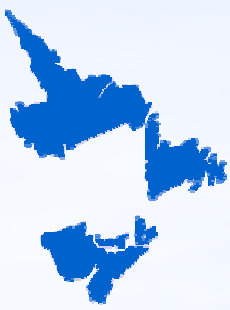
Compte tenu des changements démographiques au Canada atlantique, entraînant un déclin de la population et, possiblement, de graves pénuries de main-d'œuvre, le rôle actuel et futur des immigrants à l'égard de l'économie de la région est essentiel pour atténuer les effets liés au dépeuplement.



ICCAR - Canada atlantique



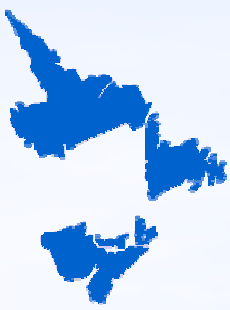
Un programme efficace d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et des qualifications obtenus à l'étranger (International Credential and Competency Assessment Recognition – ICCAR) est essentiel à l'intégration des immigrants, afin qu'ils puissent contribuer le mieux possible à la prospérité économique de nos provinces respectives.



ICCAR - Canada atlantique



Il incombe aux organismes de réglementation, aux établissements d'enseignement, aux organismes d'apprentissage et de stages, aux conseils sectoriels et aux employeurs de reconnaître les titres de compétence et les qualifications, en fonction de chaque province, désignée par ces mots « **utilisateur final** ».



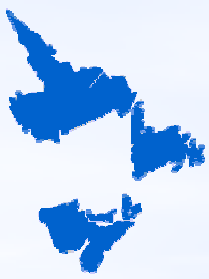
ICCAR - Canada atlantique



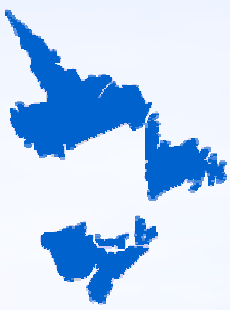
À ce jour, les mécanismes de coordination, la transparence et la cohérence dans le processus d'évaluation des titres de compétence et des qualifications sont insuffisants dans les provinces atlantiques. Dans la même province, il arrive que des organisations distinctes évaluent les mêmes titres de compétence de façon différente. La région de l'Atlantique est la seule au Canada qui ne dispose pas d'un service d'évaluation, mandaté par le gouvernement, des titres de compétence obtenus à l'étranger.



Après avoir reconnu qu'aucune province ne semblait détenir les ressources suffisantes pour s'engager seule dans le projet, le Conseil des sous-ministres de l'éducation de la région de l'Atlantique mettait en place, en juin 2005, un Comité d'orientation afin d'examiner la possibilité d'adopter un programme d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et des qualifications obtenus à l'étranger, pour la région de l'Atlantique (Foreign Credential and Competency Assessment and Recognition - FCCAR).



En se fondant sur les recherches menées dans d'autres régions du Canada, des consultations et des analyses de l'environnement, le Comité d'orientation a évalué trois approches potentiellement applicables au Canada atlantique, et ses membres en sont venus à la conclusion qu'il était souhaitable d'instaurer un modèle hybride d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et des qualifications obtenus à l'étranger (ICCAR). Le Conseil des sous-ministres a élaboré une proposition qu'il a présentée au gouvernement fédéral (RHDSC) en avril 2006, afin d'obtenir du financement.



ICCAR - Canada atlantique



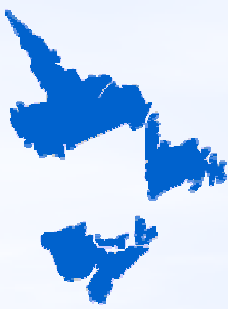
L'objectif d'un programme ICCAR adapté à la région de l'Atlantique est de faciliter, à l'intention des **utilisateurs finaux** et avec leur accord, la reconnaissance des titres de compétence et des qualifications, en fournissant un service d'évaluation reconnu pour combler leurs attentes.



Modèle participatif



On utilisera un modèle participatif dans la mise en place d'un programme ICCAR au Canada atlantique. Il est primordial, dans l'établissement de ce modèle, que tous les intervenants, notamment les utilisateurs finaux et les organismes de services aux immigrants, travaillent ensemble à réaliser cet objectif dans une optique d'appartenance respectueuse.



Ce modèle tient compte du fait qu'il existe de nombreuses organisations directement ou potentiellement intéressées par le processus d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence obtenus à l'étranger, et par des activités connexes. L'approche du Canada atlantique en la matière est entièrement axée sur des partenariats pour permettre à tous les intervenants impliqués de jouer un rôle important dans l'adoption d'une norme commune et du principe de portabilité liés au processus d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et des qualifications obtenus à l'étranger.



ICCAR – Le leadership au Canada atlantique
(Coordination de projet)

Mission

Mettre en place un service ICCAR efficace au Canada atlantique, au moyen de mesures de leadership et de collaboration et du partage des ressources

Mesures incitatives pour tous les intervenants

Collaboration

Gouv. du Canada, gouv. provinciaux, territoriaux, municipaux	Entreprises, Industrie et syndicats	Organismes de réglementation des professions et des métiers	Établissements d'enseignement	Fournisseurs de services d'établissement, ONG, Organismes communautaire	Partenaires extérieurs de prestation de services
--	-------------------------------------	---	-------------------------------	---	--

Immigrants

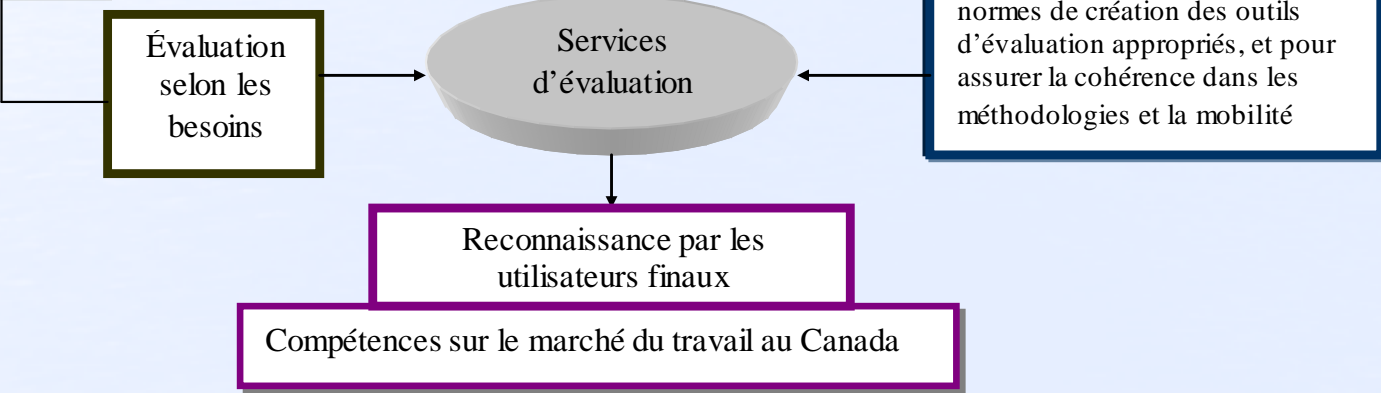
Évaluation selon les besoins

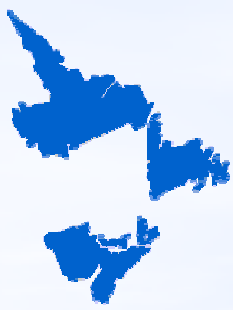
Services d'évaluation

Collaborer à l'élaboration des normes de création des outils d'évaluation appropriés, et pour assurer la cohérence dans les méthodologies et la mobilité

Reconnaissance par les utilisateurs finaux

Compétences sur le marché du travail au Canada



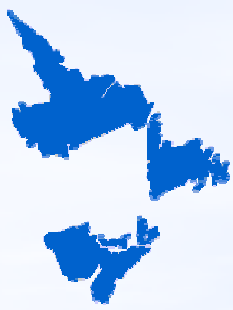


MISSION, CIBLE ET OBJECTIFS DU PROJET



Mission

Assurer le leadership coordonné essentiel à la prestation au Canada atlantique de services efficaces d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et des qualifications obtenus à l'étranger.

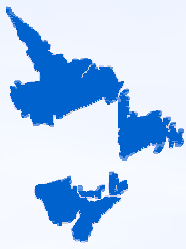


MISSION, CIBLE ET OBJECTIFS DU PROJET



Cible

Mettre en place une approche cohérente et assurer la portabilité dans l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence et des qualifications obtenus à l'étranger.

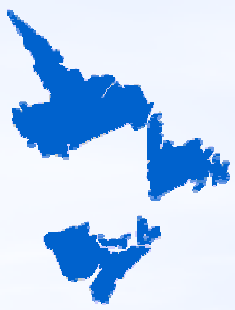


Objectifs



- Coordonner le leadership du programme ICCAR dans la région de l'Atlantique afin d'assurer le développement de normes d'évaluation en collaboration avec tous les intervenants de la région, à des fins de cohérence et de mobilité.
- Hausser le niveau de collaboration entre les « utilisateurs finaux » dans toutes les provinces, afin d'obtenir des résultats équitables en matière d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et des qualifications, résultats transférables à l'échelle du Canada.



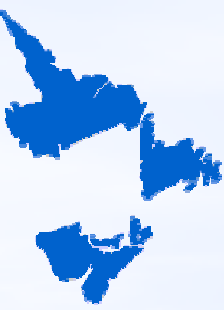


Objectifs



- Multiplier les activités de recherche, stimuler le partage de renseignements et le développement d'outils et de méthodologies utiles.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan opérationnel sur une période de trois à cinq ans pour faciliter l'intégration des immigrants, des candidats à l'immigration qui n'ont pas encore quitté leur pays d'origine, des étudiants étrangers et des étudiants canadiens à l'étranger, au marché du travail et aux études dans les provinces atlantiques.





Objectifs



- Consulter le CICIC et l'Agence canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED) et d'autres intervenants, et solliciter activement leur soutien tout au long de la mise en place du centre, et participer à l'élaboration de normes nationales d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence et des qualifications obtenus à l'étranger.





Phase I

Consultation et recherche

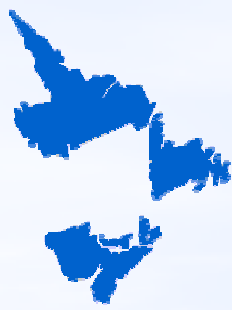
Consultations

- Créer des liens et développer des relations de travail dans chaque province (auprès du gouvernement et de différents utilisateurs finaux).
- Élaborer un plan de consultation pour la tenue de séances de discussion dans chaque province (comportant la participation du gouvernement et de différents utilisateurs finaux).

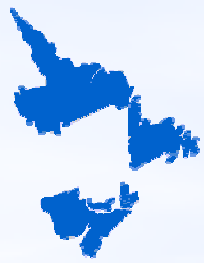




- Mener des séances de consultation dans chaque province.
- Mettre au point un cadre de travail pour définir les éléments d'un centre ICCAR, en préparation d'un symposium dans la région de l'Atlantique.
- Tenir un symposium sur la mise en place d'un centre ICCAR au Canada atlantique.



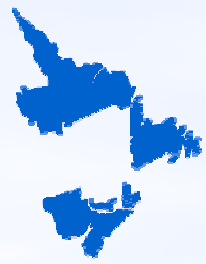
- Préparer un cadre de travail et un plan de mise en œuvre pour l'établissement du centre ICCAR dans la région de l'Atlantique, y compris un plan financier/des intervenants pour assurer sa viabilité à long terme.



Recherche



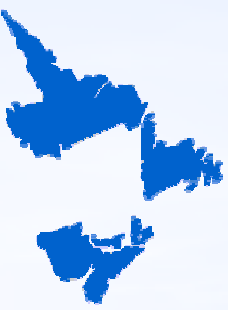
- Déterminer les occupations prioritaires dans chaque province atlantique (en se fondant sur les renseignements existants et des enquêtes supplémentaires).
- Dresser la liste des utilisateurs finaux dans la région de l'Atlantique, ayant trait aux occupations prioritaires telles que définies.



Recherche



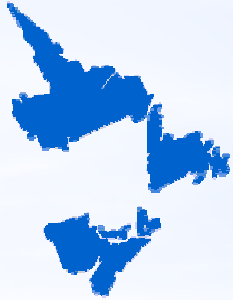
- Compiler tous les renseignements liés au programme ICCAR disponibles au Canada atlantique, ailleurs au Canada et dans d'autres pays, en coopération avec le CICIC, l'ACSED, la CAPLA, Campus Canada et d'autres intervenants.



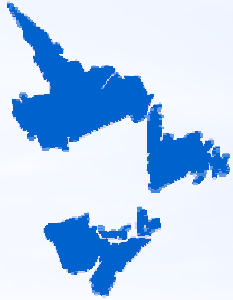
Exemple d'une approche progressive



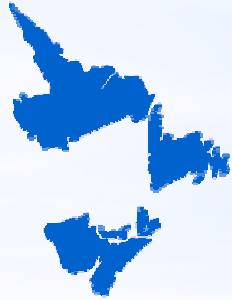
- La cliente ou le client initie la prise de contact au moyen du site Web, par téléphone ou en personne, et précise ses besoins.



- Si la personne souhaite une reconnaissance de ses titres de compétence, on lui explique le processus et on lui fournit tous les renseignements appropriés concernant les exigences, en se basant sur les critères d'évaluation établis en accord avec les utilisateurs finaux, pour chaque province.



- La personne remplit et présente la documentation nécessaire.
- On procède à un examen des documents fournis et à la vérification de leur caractère légitime avant de commencer l'évaluation.



- Une fois l'évaluation terminée, la cliente ou le client obtient une confirmation écrite qu'il peut utiliser comme référence légitime auprès des utilisateurs finaux.
- Si la personne souhaite une reconnaissance de ses qualifications, on lui explique la structure du programme et les procédures, y compris la nature des documents et des renseignements nécessaires à l'évaluation des qualifications dans la province de son choix.



- On dirige la cliente ou le client vers les fournisseurs de services d'évaluation des acquis (ÉRA) en fonction de la province de son choix.
- On procède à un suivi auprès des clients, des utilisateurs finaux et des fournisseurs de services d'ÉRA, afin de compiler les données portant sur les résultats, et à des fins d'amélioration continue.
- Si la cliente ou le client souhaite de l'information qui n'est directement liée au programme ICCAR, on la renseigne sur les ressources appropriées au niveau fédéral, provincial et territorial.



Concertée d'un accès à guichet unique du programme ICCAR au Canada atlantique



- Toute l'information utile est disponible sur le site Web, au numéro 1 800 et dans des brochures.
- Les formulaires qu'on doit initialement remplir et présenter sont disponibles sur le site Web.
- Les formulaires sont également disponibles par télécopieur et par la poste.



Service
ICCAR
Canada atlantique

- ✚ On peut avoir accès aux services ICCAR par téléphone, par Internet ou en personne.
- ✚ Les clients à l'extérieur du pays et des provinces atlantiques sont plus susceptibles d'utiliser le téléphone ou Internet (site Web).
- ✚ Les clients des provinces atlantiques utiliseront aussi plus volontiers le téléphone et le site Web, mais dans certains cas, ils choisiront de se présenter en personne.
- ✚ On fournira aux clients les services appropriés de renseignements et d'orientation.

Service centralisé afin de :

- ✚ Définir les besoins des clients.
- ✚ Fournir des renseignements aux clients et les diriger vers les ressources appropriées de services non liés au programme ICCAR.
- ✚ Procéder aux évaluations des titres de compétence des clients.
- ✚ Renseigner les clients sur les structures et les procédures d'évaluation des qualifications et sur d'autres programmes et services d'intégration fournis dans chaque province atlantique, en fonction de leurs besoins particuliers.



An ICCAR Atlantic approach



NB/N-B



NL/T-N-L



NS/N-E



PEI/I-P-E



Thank You / Merci

Phil Belanger, conseiller principal

Immigration et multiculturalisme